



Grâce à vos voix lors des dernières élections, la CFDT se renforce dans toutes les instances : CSE, RP, CSSCT, CSEC.

Le FLASH INFO CSE de la CFDT OFS devient La Voix de la CFDT OFS pour donner la parole à l'ensemble de nos élus encore plus nombreux dans ces instances. Bonne lecture

## SOMMAIRE



[La déclaration préalable de vos élus CFDT](#)



[Réorg DGP : la Direction d'OFS aux abonnés absents !](#)



[Point CSEC/CSE OFS  
Projet de redensification des locaux à Orange Village et Orange Gardens !](#)



[Rapport annuel de la Médecine du Travail : Orange n'est pas là !](#)

[Bilan Formation 2023 à OFS : une hausse exponentielle des bilans de compétence](#)

## Déclaration préalable CFDT au CSE OFS du 23 avril

*Madame la Présidente,*

*Mesdames et Messieurs les élus et représentants,*

*Mesdames, Messieurs,*



*Le projet de réorganisation des Directions Grand Public, de la Communication d'Orange France et création de la Direction de l'Expérience Client Orange France, qui impacte directement les salariés du périmètre OFS, a été lancé après un simple passage au CSEC.*

*La présentation qui y a été faite ne prend en considération que les niveaux hiérarchiques les plus élevés et ne laisse pas le temps à la mesure des impacts de la nouvelle organisation sur l'activité de la majorité des salariés.*

*L'incertitude, l'absence de détails...*

**[Retrouvez notre déclaration préalable dans son intégralité...](#)**

### Réorganisation DGP :

**la Direction d'OFS aux abonnés absents !**

**Un avis défavorable a été rendu par les élus du CSEC (Comité Social et Economique Central) sur le dossier de réorganisation des Directions Grand Public, de la Communication d'Orange France et création de la Direction de l'Expérience Client Orange France le 16 avril 2024.**

**Seule une vision macro des impacts pour les équipes et les salariés a été présentée.**



**La vision détaillée ne sera donc jamais instruite dans cette instance.**

Pour rappel, à la précédente réorganisation à DGP (DDEO), nous avons eu cette présentation « micro » qui avait permis aux IRP de débattre et d'ajuster avec les chefs de projet qui instruisaient le dossier.

**Ainsi, les élus ont demandé un CSE OFS Extra qui a eu lieu le 23 avril :**

**- aucun chef de projet, aucun DRH, aucun préventeur n'était présent  
- 90 questions de salariés ont été posées par les IRP avec toujours la même réponse "cela a été traité en CSEC" ...[voir les questions CFDT](#).**

**Les thématiques que nous avons abordées : le sens métier de la réorganisation et de certains découpages d'équipes, la gouvernance DGP-**

**DEC, les impacts pour les directions com et RSE, la prévention des risques psycho sociaux du fait des changements d'équipes et de managers ou encore des salariés qui perdent leur poste....**

Le « dialogue social » passe donc pour la direction par de la communication descendante sans prise en compte de la parole des salariés (espace d'expression avec des réponses tardives et trop générales, ...).

**Les élus CFDT demandent des bilatérales avec les chefs de projet pour porter vos questions.**

**Point CSEC/CSE OFS :**

**Projet de redensification des locaux à Orange Village et Orange Gardens**

Selon le document suivant présenté en CSEC :

[à découvrir notamment slides 21/22 !](#)

**Les bâtiments D et E d'Orange Village seraient libérés à l'échéance de novembre 2025, le bâtiment G devant, quant à lui, être libéré en 2026.**

**Orange Village A, B et C accueillerait des salariés DEF (actuellement aux bâtiments D et E) et des salariés DTSI et OFS (actuellement bâtiment G à Resonance).**

Tous les nouveaux postes de travail sont en flex avec un taux qui serait de 0,6 poste par personne.

La première vague (passage en CSE en mai) concerne moins de 40 salariés (Ecole des Métiers Technique et certains salariés de Fonction Support / Finances) qui emménageront en novembre 2024.

**Les prochaines dates de ce dossier au CSE OFS :**

- 28 mai (info consultation sur micro zoning des équipes OFS qui rejoignent OG),
- 9 juillet : recueil d'avis et ouverture de l'info consultation sur le projet de micro zoning des équipes DEF actuellement aux bâtiments D, E et G (Resonance) rejoignant les bâtiments A, B, C.
- 24 septembre : recueil d'avis,

**En totalité ce projet impactera plus de 2 300 salariés.**



## **Rapport annuel de la Médecine du Travail : Orange n'est pas là !**

Le rapport 2023 de la Médecine du Travail est accablant, mais depuis plusieurs années les rapports annuels se succèdent et se ressemblent.

**Fatigue, stress, angoisse, mal-être, départs non remplacés et surcharge de travail, manque de reconnaissance, perte de sens et donc perte de motivation, incompréhension de la stratégie, transformation des métiers, réorganisations et déménagements en continu, sentiment de précarité du travail...A rajouter les nuisances sonores, l'incapacité à se concentrer.**

Voilà ce que la médecine du travail constate pour beaucoup de salariés. Ce sombre état des lieux est malheureusement corroboré par l'enquête Technologia de 2023 à laquelle vos élus ont fait un DGI (Danger Grave et Imminent).

**Pour remédier à cela les médecins du travail demandent depuis des années une vraie politique de prévention primaire (éliminer ou diminuer les causes et les facteurs de risques).**

Suite à ce nième constat de la part des Médecins du Travail, vos élus ont voté une résolution mandatant les Commissions Sécurité Santé et Conditions de Travail (CSSCT) pour examiner, définir les actions à mettre en œuvre avec un suivi dans le temps, procéder à des alertes si les actions déployées par la Direction restent insuffisantes.

**Les 1ères analyses des CSSCT devront être rendues au CSEE OFS du 26 septembre prochain.**



### **Bilan Formation 2023 à OFS :**

**une hausse exponentielle des bilans de compétence !**

Pour rappel, les 4 axes du plan de formation Orange sont :

- **Garantir l'excellence client**
- **Renforcer les expertises technologiques**
- **Renforcer la capacité d'adaptation collective**
- **Incarner notre engagement en matière de RSE**

Malgré la priorité affichée pour les expertises technologiques 2 salariés et 1 apprenti ont été formés à la data analyse et 1 salarié est devenu ingénieur en cyber sécurité en 2023 !

Au regard des besoins énormes de l'entreprise dans ces domaines, ces chiffres sont dérisoires !

De plus, ces formations techniques sont les moins dotées en heures :  
moins de  
5 000 heures !

**Concernant les formations en management qui sont en hausse : très bien !**

**Vos élus CFDT avaient alerté la Direction sur l'importance d'avoir à OFS des formations continues des managers.**

**Mais attention à ce que ne soit pas au détriment des formations métiers et des collaborateurs pour leur employabilité.**

**Par ailleurs, la Direction liste une quantité de programmes de montées en compétences : (E-booster, Orange-up etc...) les salariés qui souhaitent ces accompagnements doivent être inscrits pas leur manager, or, il semble que beaucoup de managers n'ont pas été informés de l'existence de ce programme.**

Globalement le budget de formation est en baisse constante mais une bonne nouvelle : le taux de présentiel est en augmentation.

**Et pour conclure, en 2023, il y a eu une explosion du nombre de bilans de compétences (14x plus que l'année précédente) !**

**A l'initiative de qui sont fait ces bilans de compétences ?  
Quel objectif ?**

**Indicateur à suivre de près...**

**[Pour en savoir plus, le document présenté en CSE !](#)**

**PROCHAIN CSE OFS : 28, 29, 30 mai 2024**

Les **élus de la CFDT** œuvrent **dans chaque instance** où elle est présente, en permettant de **garantir à tous les salariés** le **respect** de leur activité, de leurs **conditions de travail** et de leur **santé physique** et **morale** au travail.

**Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS**

Retrouvez tous vos contacts :

**[tous les contacts](#)**

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir (*enfin, nous l'espérons*).



[Christine  
PRADELLES](#)



[Aline TABARY](#)



[Laetitia  
KRUSZYNSKA](#)



[Laurence  
VOLBART](#)

<b>CEA</b>	Cadre Exécutif Autonome
<b>CFDT</b>	Confédération Française Démocratique du Travail
<b>CODIR</b>	Comité de DIRection
<b>CSE</b>	Comité Social et Economique
<b>CSEE</b>	Comité Social et Economique d'Etablissement
<b>CSSCT</b>	Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
<b>DC2P</b>	Direction Client Pro Pme
<b>DEF</b>	Direction Entreprise France
<b>DGI</b>	Dangers Graves et Imminents
<b>DGP</b>	Direction Grand Public
<b>FS</b>	Fonction Support
<b>HIS</b>	Heures d'Information Syndicales
<b>HSCT</b>	Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
<b>LNV</b>	Le Nouveau Village
<b>OFS</b>	Orange France Siège
<b>PAPRIPA CT</b>	Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RPS</b>	Risques Psycho-Sociaux

**RQTH** Reconnaissance de la Qualité des Travailleurs Handicapés

**RSE** Responsabilité Sociétale d'Entreprise

**TLOC** Télétravail Occasionnel

## #PARTOUTPOURTOUS

Retrouvez nous sur [www.cfdt-orange.org](http://www.cfdt-orange.org)

Contactez nous via [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com)



Copyright © 2022 CFDT OFS

Tous droits réservés.

Vous recevez ce mail car vous faites partie de notre liste de diffusion

Vous souhaitez changer vos préférences?

Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire en envoyant un mail à [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com)



Interne CFDT Orange France Siège - Ce message et, le cas échéant, les pièces jointes sont destinés à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire, merci de prendre contact immédiatement avec [cfdt.ofs.orange@gmail.com](mailto:cfdt.ofs.orange@gmail.com) et de supprimer ce message : toute lecture,

exploitation, ou transmission non autorisée de ce message est rigoureusement interdite.